

Le Groisilien

Avec vous, imaginons Groisy demain



Une rentrée 2025 - 2026 sous le signe de la nouveauté pour le périscolaire



Jeunesse : c'est
la rentrée !

P.04



Groisy en Rose :
rendez-vous le 5 octobre

P.09



2^{ème} festival de Magie
& Art visuels

P.30

Sommaire

P. 03 **E**ditorial

P. 04 **E**nfance-Jeunesse

P. 08 **A**ction sociale

P. 11 **G**roisy en 12 chiffres clés

P. 12 **E**nvironnement

P. 13 **A**u fil des chantiers...

P. 17 **I**ntercommunalité

P. 19 **P**ersonnel municipal

P. 20 **V**ie locale

P. 21 **C**ommunication et culture

P. 22 **V**ie associative

P. 28 **A**u fil de l'actualité...

P. 30 **A**genda

P. 40 **E**tat-Civil



Tout savoir sur le futur collisionneur circulaire du CERN

Le CERN à Groisy : un après-midi et une soirée pour venir s'informer. c'est ce que propose le CERN, mercredi 15 octobre 2025, de 15h à 20h à l'Espace Animation de Groisy.

Le célèbre centre de recherche européen en physique des particules, le CERN, vient à la rencontre des habitants de la région ! Le mercredi 15 octobre 2025, de 15h à 20h, l'Espace Animation de Groisy accueillera une permanence d'information ouverte à toutes et à tous.

Cette initiative, organisée par le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire), vise à informer le public sur ses activités scientifiques, ses recherches actuelles, ainsi que sur un projet actuellement à l'étude : le Futur Collisionneur Circulaire (FCC).



Tout au long de l'après-midi et de la soirée, des membres des équipes du CERN seront présents pour échanger avec le public, répondre aux questions, présenter les enjeux du projet FCC, et proposer des ressources pédagogiques et accessibles.

Entrée libre, sans inscription. Chacun est invité à venir à l'heure qui lui convient, pour un moment de découverte, de

dialogue et de curiosité scientifique. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se rendre à cette rencontre, d'autres permanences sont prévues www.fcc-faisabilite.eu

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin - Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - **Après-midi** - Lundi : 14h à 17h - Jeudi : 14h à 17h

Ne sonner qu'en dehors des heures d'ouverture, pour les rendez-vous ou en cas d'urgence.

Horaires des services urbanisme et foncier du lundi au mercredi matin ainsi que le vendredi matin.

Le jeudi est fermé au public.

Nous vous proposons de prendre rdv aux heures d'ouverture.

Mairie de Groisy - 312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy - Tel : 04 50 68 00 01

Édito

Chères Groisiliennes et chers Groisiliens

Dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent inquiétudes, angoisses voire peur, la Commune et sa vie locale demeurent un point de repère stable, accueillant et bienveillant. L'instabilité politique que vit notre pays depuis plusieurs mois et ses conséquences pour la vie quotidienne de chacun des Français nous font d'autant plus apprécier de vivre dans une commune comme la nôtre.

Quel plaisir de voir Groisy vibrer au rythme d'une agenda riche et festif tout au long de l'été ! Manifestations sportives, culturelles, musique, repas conviviaux, événements, jeux divers, feux d'artifices et cérémonies officielles, notre village a bénéficié de nombreux moments de rencontre et de convivialité.

Avec le traditionnel Forum des Associations qui se tient tous les premiers samedis de septembre, ces rendez-vous permettent à notre Commune de rayonner sur son territoire et nous en sommes fiers.

Au-delà de ces temps forts de l'été, Groisiliens et visiteurs pourront également bénéficier d'un agenda tout aussi riche en animations jusqu'à la fin de l'année.

Vous êtes très nombreux à participer à toutes ces manifestations. Merci aux organisateurs pour leur implication et merci de votre présence, témoignant d'un besoin partagé de rencontres, de moment de divertissement, qui permettent, ne serait ce que pour quelques heures, d'oublier les soucis du moment.

Après un été caniculaire qui nous rappelle la réalité du changement climatique, il est désormais l'heure, pour les 414 enfants de Groisy de faire leur cartable ! Avec cette rentrée, c'est aussi une nouvelle année d'engagement pour l'ensemble des agents de la Commune et de l'Education Nationale qui s'annonce. Je tiens à les saluer et à les remercier sincèrement pour leur investissement et leur dévouement pour nos enfants !

Rentrée après rentrée, nos enfants découvrent bien des changements dans leur école. Le fait marquant de cette année est sans conteste la réorganisation de nos activités extra et périscolaires avec la reprise en interne des toutes ces activités par la Commune et la création d'un service dédié avec un poste de coordination pour toutes les activités qui gravitent autour de l'école. Il s'agit d'un engagement fort et déterminant de la Commune pour répondre à toutes les attentes sans exception et pour offrir des conditions de travail et de vie plus attrayantes et plus stables pour celles et ceux à qui nous confions ce que nous avons de plus précieux et de plus chers.

Enfin et avant de conclure, permettez-moi de saluer et rendre hommage à l'Association Famille Rurale qui a initié la plupart de ces activités et qui les a porté avec un engagement remarquable pendant de nombreuses années jusqu'à ce jour.

Chers Groisiliens et chers Groisiliens, je vous souhaite une excellent rentrée.



Votre maire,
Henri Chaumontet

Rentrée pluvieuse, rentrée heureuse!

Une rentrée marquée par l'arrivée de nouveaux enseignants et ATSEM ainsi que la reprise municipale des services périscolaires et extrascolaires.

À l'heure de la rentrée, les comptes sont bons ! Le groupe scolaire Le Chamois, qui comprend à la fois les classes en élémentaire et en maternelle, a retrouvé lundi 1er septembre les cris joyeux et les rires des enfants. Une « petite musique » chère à nos oreilles, qui prouve la vitalité de la commune.

Au total, 414 écoliers ont été accueillis, dont 151 en maternelle et 263 en élémentaire, répartis au sein de seize classes : six maternelles, 10 élémentaires et une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Cette dernière permet de scolariser treize enfants porteurs de handicaps, qui suivent une partie de l'enseignement avec une enseignante spécialisée.

Pour encadrer tout ce petit monde, l'équipe de professeurs



des écoles compte plusieurs nouvelles têtes » : M^{me} Gervasoni (CP/CE1), M^{me} Maestracci (CE1), M^{me} Dechelette (CM2), M^{me} Vulliet (CM2), M^{me} Galopeau (CP/CE1), M^{me} Bouchard (CM1), M^{me} PARRA (MS/GS), M^{me} Georges

(PS) toujours sous la direction de Corinne Journaud.

À leurs côtés, la commune a fait le choix de maintenir l'effectif des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) à six, soit un par classe maternelle. Deux personnes étant parties à la retraite, deux nouvelles prennent le relai (M^{me} Tania Girard et M^{me} Fabienne Loisel).

Côté travaux, rien de spécial n'est à signaler, hormis les grands nettoyages estivaux et un peu de rafraîchissement au centre de loisirs. Rappelons que l'école maternelle bénéficiera d'une réhabilitation complète à partir de la fin de la prochaine année scolaire.

« Le gros changement de la rentrée concerne la reprise municipale du service périscolaire / extra scolaire ainsi que l'arrivée, au sein du personnel municipal, de Géraldine Guillois, qui va désormais coordonner tous les



Les enseignants de maternelle

acteurs de la vie scolaire », conclut Anaïs Duret, adjointe au maire enfance jeunesse.

Avec la reprise par la mairie au 1^{er} septembre du centre de loisirs et du périscolaire, la création d'un service dédié était en effet indispensable. *« J'en profite pour remercier chaleureusement tous les bénévoles de l'Association Familles Rurales de Groisy, qui, pendant toutes ces années, ont donné de leur temps et de leur énergie pour assurer ce service. »*



Stationnement : les places ne manquent pas !

C'est bien connu, lorsqu'on amène ou qu'on vient chercher ses enfants à l'école, on veut toujours se garer devant le portail d'entrée. Oui mais... les meilleures places sont prises d'assaut !

Ce qui engendre parfois des comportements peu respectueux des autres et de la réglementation et qui peut compromettre la sécurité des élèves.

Pourtant, les places de parking sont nombreuses autour de l'école, quitte à faire quelques pas à pied.

Bien se garer, même pour quelques minutes, est primordial pour la fluidité du trafic et la sécurité de tous.



L'équipe de l'école élémentaire



L'équipe des ATSEM



L'équipe de la restauration scolaire

Une nouvelle coordonnatrice scolaire

Rencontre avec la nouvelle coordonnatrice scolaire, Géraldine Guillois, qui nous explique sa mission.



Depuis quand travaillez-vous à la mairie de Groisy et quelle y est votre fonction ?

Je suis arrivée ici le 7 juillet, en tant que coordonnatrice vie scolaire. A ce poste, je coordonne tout ce qui a trait à la restauration scolaire, aux ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), au périscolaire et à l'extrascolaire. La mairie ayant repris en main la gestion du périscolaire et l'extrascolaire, une nouvelle organisation a été mise en place, qui a représenté un gros travail en amont cet été. Mais tout est prêt pour la rentrée !

Pouvez-vous nous expliquer, pour chacun des points évoqués, quel sera votre rôle ?

Pour la restauration scolaire, je serai en lien étroit avec les cantinières et le chef cuisine. Tous les midis, je superviserai par ailleurs la sur-



veillance des enfants demi-pensionnaires en collaboration avec la responsable du périscolaire Laurie Szemendera. Nous serons là pour que la réglementation soit appliquée, pour veiller à la sécurité et au bien-être des enfants, et pour que soient proposées des activités et animations de qualité. Par

ailleurs, en collaboration avec la Directrice Générale des Services, nous préparerons le budget 2026 du service vie scolaire.

Comment vous positionnerez-vous vis-à-vis des enseignants ?

Je ferai le lien entre les équipes enseignantes et la mairie. Je serai attentive à leurs besoins



et disponible pour faciliter les échanges et la coopération entre les services.

Les parents pourront-ils également s'adresser à vous ?

Oui, tout à fait. Ils peuvent me contacter directement pour toute question concernant la vie scolaire. Un flyer leur a été transmis. Il récapitule les contacts utiles en fonction de la nature des demandes.

C'est donc l'ensemble des équipes du périscolaire que vous supervisez. Combien de personnes cela représente-t-il ?

Nous sommes au complet avec 14 animateurs (dont six nouveaux venus), 6 ATSEM et 5 cantinières.

Tous les parents qui le souhaitent trouveront-ils une place pour leur bambin au périscolaire ?

A priori oui. Nous pouvons

accueillir chaque matin et chaque soir jusqu'à 122 élèves de l'élémentaire et jusqu'à 98 de la maternelle. A l'heure où je vous parle, il reste encore des places disponibles matin et soir.

La rentrée s'est-elle bien passée ?

Absolument ! Tout a été mis en œuvre pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions.

Des départs en retraite empreints d'émotion à l'école

La fin de l'année scolaire a été marquée par des moments riches en émotions : le départ à la retraite de plusieurs figures incontournables de notre groupe scolaire.

Après de nombreuses années consacrées à l'enseignement, Madame Sylvie Péguet a fait valoir ses droits à la retraite. Passionnée par son métier et notamment par l'histoire qu'elle savait transmettre avec enthousiasme, elle aura laissé son empreinte au sein de notre école par son implication, sa rigueur et sa bienveillance. Parents et enfants garderont le souvenir d'une enseignante investie, qui a contribué de manière précieuse à l'instruction et à l'épanouissement des enfants de notre commune.

Deux autres départs ont également ému petits et

grands : celui de Régine Klein et de Stéfania Rabatel, deux de nos précieuses ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). Elles auront marqué des générations de familles, accompagnant avec patience, douceur et attention les plus jeunes dans leurs premiers pas à l'école. Très appréciées des parents comme des enfants, elles laisseront elles aussi une trace indélébile dans la vie scolaire de notre village.

À travers ces départs, c'est une page importante qui se tourne. Mais c'est surtout l'occasion d'adresser un immense merci



à ces trois personnes, pour leur engagement, leur générosité et leur dévouement au service de l'éducation et du bien-être des jeunes groisiliens.



CMJ : à Groisy, les jeunes passent le relais citoyen

Ce samedi 28 juin, la salle des fêtes de Groisy a accueilli la cérémonie d'investiture du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Entourés de leurs proches, des élus et de M. le Maire, les jeunes sortants, Lilou M., Lorenzo, Léo, Lilly, Kim et Lina (Mélya, Jules, Olivia, Kamerone, Lilou C., Mahé étaient excusés) ont dressé un bilan impressionnant de leurs deux années de mandat : entre autres, actions intergénérationnelles à l'EHPAD, création d'un jeu citoyen avec le CMJ de Sillingy, commémorations, projets pour les CM2 et même des visites civiques de la Région jusqu'au Sénat !

Avant de passer le relais, ils ont partagé leurs conseils aux nouveaux élus et exprimé leur satisfaction d'avoir contribué à la vie locale.

La relève est assurée : huit jeunes prennent désormais le



De gauche à droite au fond : Christelle Michelin, Lorenzo, Léo, Lina, Kim, Anaïs Duret, Lilly, Lilou M., Henri Chaumontet. De gauche à droite en 1^{er} plan : Albane, Théophile, Ivann, Roxane, Emma, Niki, Rose, Romane.

flambeau : Roxanne, Ivann, Emma, Théophile, Niki, Rose, Romane et Albane. Ils ont reçu, des mains de M. le Maire, leur écharpe tricolore, symbole de leur engagement.

Dès septembre, accompagnés par Anaïs Duret, maire-adjointe

à l'enfance-jeunesse et Christelle Michelin, conseillère municipale, ils débiteront leur mandat et découvriront à leur tour les coulisses de l'action municipale.

Une belle aventure citoyenne qui ne fait que commencer !

Une fête de l'école réussie !

Fin juin, l'école a vécu un moment fort de l'année : sa grande fête, organisée avec enthousiasme et dévouement par les parents bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves (APE). Grâce à leur engagement et à leur énergie, cette soirée conviviale a pu voir le jour et a rencontré un franc succès.

Les enfants ont profité pleinement des animations, notamment des châteaux gonflables qui ont fait le bonheur des plus jeunes. La participation des familles a

été remarquable et l'ensemble de l'équipe enseignante et pédagogique s'est également mobilisé pour contribuer à la réussite de cet événement.



Cette fête a été l'occasion pour chaque élève, de la maternelle à l'élémentaire, de présenter à ses parents le fruit d'un travail accompli tout au long de l'année : une initiation à l'art du cirque. Avec beaucoup de fierté, les enfants ont montré leurs talents, offrant un spectacle émouvant et joyeux, sous les yeux admiratifs et enthousiastes de leurs parents.

Un grand bravo à tous les parents bénévoles, aux enseignants et bien sûr aux enfants, qui ont fait de cette fête un moment inoubliable de partage, de fierté et de convivialité.

Groisy en Rose : rendez-vous le dimanche 5 octobre

GROISY
ACTION SOCIALE



Le cancer du sein touche de nombreuses familles dans notre commune. Nous vous invitons à une Journée de sensibilisation et de soutien au cancer du sein et cancers masculins, qui se tiendra le dimanche 5 octobre à l'Espace animation de 10h à 16h.

Cette journée sera l'occasion d'échanger, d'apprendre et de partager un moment de solidarité. Que vous soyez directement concerné(e), un proche, ou simplement désireux(se) de vous informer, votre présence est précieuse.

Au programme de cette journée :

- **Stands d'information et de prévention** : Des associations seront présentes pour répondre à vos questions sur le dépistage, les traitements, et l'importance de l'autopalpation. Des brochures informatives seront également disponibles.

- **Atelier "Prendre soin de soi"**

- **Activités sportives douces** :

- Deux marches de 4,7 kms et 8,8 kms pour tous seront proposées par Marche en Fillière, encadrées par des animateurs brevetés avec formation PSC1 pour souligner l'importance de l'activité physique dans la prévention et le soutien pendant et après les traitements. Rendez-vous à 9h pour café/croissant avec départ à 9h30. Inscription souhaitée sur le site www.mef74.fr

- Découverte et démonstration du Tennis de table, combat épée ardente, yoga, danse



- **Ateliers participatifs** :

- Diverses animations par les membres de la Bibliothèque

- Coloriage de porte-clé sur cuir par l'Atelier Valinor

- Stand de réparation par Grégory du Repair café qui proposera au public d'apporter des articles à réparer, autour d'un café avec apprentissage au dépannage plus ou moins complexe sur des platines basse tension. Démonstration et explication d'anciens jeux basés sur de la physique chimie.

- **Espace convivialité** : Les membres du Comité de Jumelage, La Groisilienne et les Groisilionnes vous attendront pour échanger autour d'un verre, d'une petite restauration et des crêpes, tout au long de la journée.

- **Les jeunes sapeurs-pompiers** exposeront leurs camion et matériel et le parcours du petit pompier.

- **Les Ecuries de Rosay** proposeront une promenade en poney.

Nous vous attendons nombreux(ses) pour faire de cette journée un véritable succès. Ensemble, mobilisons-nous pour soutenir la recherche, informer et accompagner au mieux les personnes touchées par le cancer du sein et les cancers masculins.

Rendez-vous le dimanche 5 octobre à l'Espace animation pour une journée placée sous le signe de la solidarité et de l'espoir sans oublier la bonne humeur !



ADMR : aider c'est notre métier !



A l'ADMR du Parmelan nous nous engageons à proposer des services d'aide et d'accompagnement à la personne de qualité, pour tous ceux et celles qui en ont besoin en milieu urbain et rural, du début à la fin de vie.

En 2024, nous avons aidé 315 familles avec plus de 26 433 d'heures d'interventions auprès de nos bénéficiaires.

Contrairement aux idées reçues, l'ADMR ne s'adresse pas seulement aux personnes âgées, nous proposons d'accompagner toutes les personnes en situation de vulnérabilité, que ce soient nos aînées, des personnes en situation de handicap ou des familles ayant besoin de soutien.

Faites appel à l'ADMR du Parmelan selon votre besoin :

- **Services et soins aux seniors** : Nous proposons des soins d'hygiène, de l'aide à domicile et des activités sociales afin de maintenir l'autonomie et le maintien à domicile de nos aînées, le tout dans les valeurs du respect, de l'écoute et de la proximité.

- **Accompagnement au handicap** : des services sur-mesure d'aides aux personnes en situation de handicap afin de maintenir des bonnes conditions de vie et de sécurité.

- **Enfance et parentalité** : des services d'aide aux familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables.

- **Entretien de la maison** : entretien courant du lieu et également des services de portages repas afin de vous soutenir dans les tâches du quotidien.

Nos services sont éligibles à des aides financières de l'état.



A l'ADMR du Parmelan, nous avons pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes qui en ont besoin tout en leur permettant de conserver leurs modes de vies, nous sommes à votre service pour répondre à vos besoins !

ADMR du Parmelan
9 Place de la République,
74570 THORENS-GLIERES
Tél. 04 50 22 45 44
accueil.parmelan@fede74.admr.org



Un van pour informer les femmes

Tous les premiers jeudis de chaque mois, le « Van info femmes » sera stationné à Groisy, à destination de celles qui veulent connaître leurs droits. Isabelle Lemaire et Peter Dhote présentent le dispositif.

Peter Dhote, vous êtes chargé de projet « Van info femmes » en Haute-Savoie. De quoi s'agit-il ?

Le « Van info femmes » est opérationnel depuis deux mois. Comme son nom l'indique, c'est un véhicule dont la vocation est d'aller à la rencontre des femmes en milieu rural afin de les informer et de les orienter sur les sujets de l'emploi et du droit. L'idée est, entre autres, d'atteindre celles qui ont été rendues invisibles au regard du droit commun, qui sont isolées ou qui, tout simplement, se posent des questions sur leur avenir professionnel.

Quelle est votre mission ?

Mon rôle est d'écouter, d'informer puis d'orienter au mieux celles qui viennent me voir. Notre cœur de métier est de rendre les femmes autonomes en les aidant à se repérer dans tous les dispositifs existants. Ces dispositifs sont souvent méconnus et certaines femmes n'osent pas les solliciter alors qu'elles peuvent y prétendre. Nous servons de relais et de soutien.

Quels sont les sujets pour lesquels vous êtes le plus souvent abordés ?

Nous avons beaucoup de questions autour du droit en général. Quand ce point est évacué, cela peut permettre de parler d'autres choses...

A quoi faites-vous allusion ?

Aux situations d'épuisement professionnel par exemple, mais aussi aux violences sexistes et sexuelles



et /ou aux violences intrafamiliales. Nous sommes tous formés pour aborder ces thèmes et accompagner les femmes. Le problème de la santé revient également.

Quel sera le jour de la permanence du van ?

Il sera présent tous les premiers jeudis de chaque mois, sur le parking en dessous de l'église. J'y serai le 2 octobre, de 9 heures à midi. Thorens accueillera aussi une permanence le 24 septembre.

Isabelle Lemaire, en tant que responsable du projet CIDFF Arc alpin, pouvez-vous nous expliquer qui porte cette initiative ?

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) Arc alpin, qui regroupe les départements des Savoie, de l'Isère et du Rhône, est une association – représentée au niveau national par une fédération – issue des mouvements féministes d'il y a une cinquantaine d'années. Son objet est l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomie des femmes. Parmi nos missions figure l'accès au droit

des femmes, que nous mettons en œuvre au travers de permanences téléphoniques et physiques de juristes, gratuites et confidentielles. Les questions portant sur le droit civil, de la famille notamment, sont une de nos spécialités. Nous disposons aussi de conseillers en insertion et en formation professionnelle, qui interviennent par exemple, à la demande du Conseil départemental de la Haute-Savoie, dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Enfin, le « Van info femmes » est une réponse à un appel à projets lancé par la DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et décliné en local par les D.D.E.TS (direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Il s'agit donc d'une action financée par l'État.

Le CCAS de Groisy nous a également donné l'autorisation d'intervenir sur son territoire.

En pratique

Permanence tous les 1^{ers} jeudis matin de chaque mois.

Gratuit, confidentiel
- accessible à toutes.

Le service est aussi joignable par téléphone ou par mail :
au 06 14 35 39 66 ou
au 09 78 08 47 48 ; par mail à
p.dhote@cidff-id.fr.

D'autres permanences
seront tenues sur les
intercommunalités de Thônes,
Rumilly, Seyssel.

N'hésitez pas à apporter une petite douceur à partager !



A chalkboard filled with French vocabulary words. The central text is 'Apprendre le Français'. Other words include 'FILMS', 'vocabulaire', 'langage', 'conjugaison', 'glossaire', 'AMUSEMENT', 'MOTS', 'Apprendre', 'habileté', 'ENTRETIEN', 'parler', 'FRANÇAIS', 'AFFAIRES', 'COMMENCER', 'amitié', 'Verbe', 'langue', 'vocabulaire', 'langage', 'conjugaison', 'glossaire', 'AMUSEMENT', 'MOTS', 'Apprendre', 'habileté', 'ENTRETIEN', 'parler', 'FRANÇAIS', 'AFFAIRES', 'COMMENCER'. A French dictionary with a red, white, and blue cover is visible on the left. A red apple and some pens are on the surface in front of the board.

démonstration que la solidarité est un puissant moteur d'intégration et de cohésion sociale. Les personnes intéressées et qui ont un minimum de connaissance en français peuvent s'adresser à la Mairie de Groisy. Ces cours sont totalement gratuits.

Récolte de miel

les abeilles ont bien travaillé !

C'est sous un soleil encore généreux d'août que l'association d'apiculture a procédé à la récolte annuelle de miel.

Dans une ambiance conviviale et parfumée de douces effluves florales, cette récolte a été observée par les curieux, petits et grands, venus découvrir les secrets de l'or liquide.

Une saison favorable pour les abeilles

« Grâce à un printemps doux et une floraison abondante, les conditions étaient idéales cette année pour les butineuses. Résultat : une récolte particulièrement riche et aromatique. Nous avons obtenu près de 44 kg de miel par ruche ce qui est excellent comparé à certaines années plus sèches », se réjouit Brian Sinicki adjoint à l'environnement.

Une mobilisation citoyenne autour de l'extraction

Moment fort de cette journée : une trentaine d'habitants, petits et grands, ont mis la main à la pâte pour participer activement au processus d'extraction. Entre désoperculation des cadres, extraction à la centrifugeuse, chacun a pu découvrir les différentes étapes de la fabrication du miel.

Ce miel local sera distribué lors des mariages/pacsés/



baptêmes de la commune, avec une étiquette mettant à l'honneur la commune et ses butineuses.

Au-delà de la production, cette récolte est devenue un moment phare de la vie communale. C'est une belle manière de sensibiliser les habitants à l'importance des abeilles dans notre écosystème.

Les chasseurs mobilisés pour ramasser les déchets

Onze hommes et femmes se sont retrouvés le 15 mars à 8 heures devant la salle d'animation, malgré un temps pluvieux, munis de chaussures à toute épreuve et surtout, de leur bonne volonté !

Toutes participaient en effet à la journée « j'aime la nature propre » organisée au niveau national par la Fédération des chasseurs, et localement par l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Groisy, présidée par Bernard Nicollin.

L'équipe de volontaires, presque tous des chasseurs à l'exception d'un adulte et de trois enfants, avait pour objectif de ramasser des déchets dans trois lieux isolés de 100 mètres carrés et le long d'un chemin de 300 mètres. En quelques heures de cette « cueillette » un peu particulière, 300 kg ont ainsi été collectés,



représentant un volume de 6,5 m³.

La plupart de ces déchets abandonnés dans la nature étaient constitués de plastique (70 % du total), mais aussi de métaux (20%),

de pneus, de bois autoclavé, de mousses, etc. Ce « butin » a ensuite été acheminé vers la déchetterie des Ollières où les chasseurs ont reçu un bon accueil.

Frelon asiatique : pas de relâche pour la lutte !

Le frelon asiatique est un danger pour les populations, mais aussi pour la biodiversité et pour les abeilles.

Une colonie de taille moyenne consomme en effet près de 11 kg d'insectes, dont de très nombreuses abeilles. Dès lors, un plan de lutte national a été engagé, mené, dans les deux Savoie, par le groupement de défense sanitaire (GDS) local et ses référents.

Ce plan se réalise en trois temps : la détection et la destruction des nids (cette dernière devant être réalisée par des personnes habilitées) ; le piégeage des femelles fondatrices au printemps, avant qu'elles ne créent de nouvelles colonies ; la réduction du stress des abeilles par l'utilisation de pièges sélectifs et autres protections.

Ainsi, le GDS des Savoie a initié la lutte depuis le début du printemps avec le piégeage des fondatrices, puis la destruction des nids secondaires cet été et jusqu'à l'automne. A ce jour, 408 nids ont été détruits en Haute-Savoie depuis le mois de janvier, dont 136 sur le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Annecy. Annecy en a totalisé 55, Fillière 17 et Groisy 4.

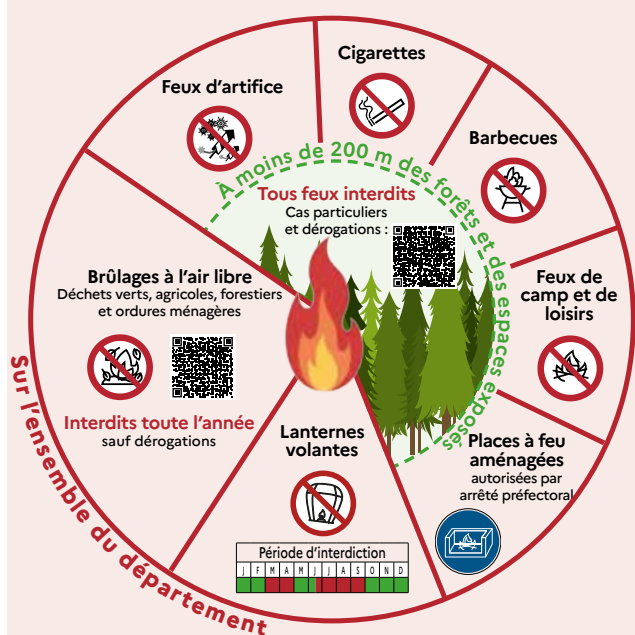
La majorité des signalements a lieu en automne, du fait de la chute des feuilles qui rend les nids plus visibles.

Pour l'heure, les destructions ont coûté 10 000 euros, financés par les collectivités.



Les référents du GDS ainsi que les gestionnaires de la plateforme de signalement (frelonsasiatiques.fr), restent à l'écoute. Sur le secteur de Fillière et alentour, il est possible de contacter Philippe Duret (06 82 66 94 53) ou Bruno Tilloy (06 75 65 59 83).

Régulation des usages du feu en Haute-Savoie



Pour préserver nos forêts et la qualité de l'air, les usages du feu sont réglementés.



À moins de 200 mètres des forêts et des espaces exposés
Within 200 metres of forests and exposed areas
A meno di 200 metri da foreste e luoghi a rischio di incendio



Ayez les bons réflexes !
Témoin d'un départ de feu, donnez l'alerte

Have the right reflexes!
If you witness a fire, raise the alarm.

Abbiate i buoni riflessi !
In presenza di incendio, allertate immediatamente gli addetti alle emergenze.

Au fil des chantiers

Stationnement et signalisation dans le quartier de la gare

Depuis cet été, 16 places de stationnement, dont 1 réservée aux personnes à mobilité réduite, situées sur le nouveau parking ainsi que sur le parvis de la gare (cf. plan ci-après), sont soumises à une limitation de durée. Le stationnement y est désormais autorisé pour une durée maximale d'1h30, du lundi au samedi (hors dimanches et jours fériés), entre 8h00 et 19h00.

À l'intérieur de cette « zone bleue », les automobilistes doivent obligatoirement utiliser un disque de stationnement, correctement réglé et placé de manière visible derrière le pare-brise, afin d'indiquer leur heure précise d'arrivée.

L'objectif de cette mesure est clair : dans ce lieu stratégique, situé en plein cœur du village et à proximité immédiate de la gare, il s'agit d'éviter le stationnement prolongé de type « longue durée ». La volonté de la commune est de favoriser la rotation des véhicules, afin de rendre l'accès aux commerces et services voisins plus facile et plus fluide pour l'ensemble des usagers. Par ailleurs, une place « livraison » a été spécifiquement aménagée du côté du bar-tabac. La nouvelle signalisation, renforcée et mieux visible, interdit désormais les stationnements sauvages en bordure de chaussée ou sur les trottoirs, pratiques qui gênaient la circulation et compromettaient la sécurité des piétons.

Tout véhicule en infraction sera verbalisé. Il pourra faire l'objet d'un procès-verbal entraînant une amende, et, en cas de stationnement abusif ou gênant, d'une mise en fourrière.

Les travaux menés ces derniers mois aux abords du passage à niveau s'inscrivent également dans cette volonté d'améliorer l'organisation et la sécurité du secteur. Leur finalité



interviendra à l'automne, avec le déplacement de la barrière SNCF amont ainsi que la reprise et la modernisation du caniveau destiné à la récupération des eaux pluviales. Durant cette période de chantier, il existait une obligation stricte : ne pas retracer les passages piétons à proximité immédiate. Cette disposition visait à éviter tout risque de remontées de files de véhicules sur les rails lors des traversées de piétons.

Dans la continuité de ces aménagements, ce secteur de

la gare connaîtra une nouvelle transformation : il sera classé en zone 30 à compter de cet automne. Cet espace public urbain imposera une vitesse modérée des véhicules, offrant ainsi un meilleur partage de la voirie. Les piétons pourront s'y déplacer plus sereinement et traverser aisément, tout en restant attentifs, même en l'absence de passages piétons matérialisés. Cette évolution répond à un objectif global : concilier mobilité, sécurité et qualité de vie pour l'ensemble des habitants et usagers du quartier de la gare.



Des zones 30 bientôt généralisées

Dans plusieurs communes rurales de Haute-Savoie, l'instauration de zones limitées à 30 km/h répond à des enjeux majeurs de sécurisation des déplacements et d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

L'objectif de la commune est d'apaiser la circulation routière et de favoriser un meilleur partage de l'espace public, sans pour autant pénaliser la fluidité du trafic sur les axes de transit. Ces zones sont le plus souvent implantées aux abords des équipements publics – écoles, gare, mairie, places et centres de village – ainsi que dans les secteurs de cohabitation entre cyclistes, piétons et véhicules motorisés.

Un arrêté municipal obligatoire détaille l'ensemble des secteurs couverts par cette réglementation, à savoir, au droit du Chef-Lieu,

devant la mairie, devant le collège du Parmelan, route de Chez Christin, route de Longchamp, chemin du Bief, route de la Fruitière (étang).

Et à compter de cet automne, trois nouveaux secteurs seront mis en place : rue du Plot, chemin des Métiers (Campus et la Gare).

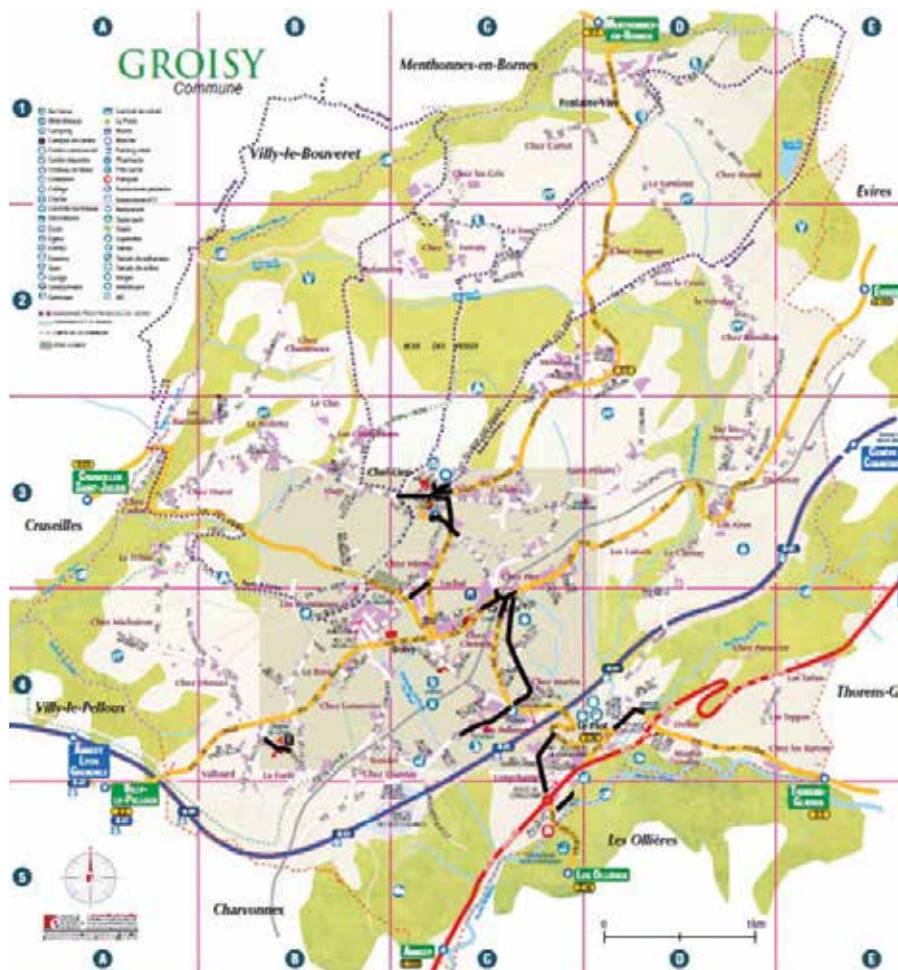
La mise en place des zones 30 s'accompagne de dispositifs visibles et adaptés : signalisation d'entrée et de sortie de zone, panneaux spécifiques « Zone 30 », aménagements physiques tels que plateaux traversants, écluses ou rétrécissements de



chaussée, destinés à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse de manière naturelle.

La réduction de la vitesse à 30 km/h a des effets directs sur la sécurité : en cas d'accident, la gravité des blessures est réduite pour les piétons et les cyclistes. Elle contribue également à rendre les déplacements plus sereins, en diminuant les nuisances sonores, en limitant les émissions polluantes et en fluidifiant la circulation, notamment au niveau du passage à niveau.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, ces aménagements participent à redonner une échelle plus humaine aux centres-bourgs, favorisant la marche, le vélo et les échanges de proximité, tout en rendant l'espace public plus agréable et convivial.



Tailles des haies : une obligation pour tous !

L'obligation de taille et d'élagage des haies et arbres aux abords des voies publiques (voies communales et chemins ruraux) est à charge du propriétaire riverain.

Les riverains doivent tailler les arbres, arbustes et haies le long des voies publiques ou privées pour garantir la sécurité : bonne visibilité sur la route et aux carrefours, panneaux non cachés, fils électriques ou téléphoniques dégagés, et passage libre pour les piétons.

Aussi, les Maires sont parfaitement habilités au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Pour rappel, un arrêté municipal d'élagage a été pris sur l'ensemble du territoire en ce sens (Arrêté 2018-160).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Nous en profitons pour rappeler que les déchets



verts doivent être déposés en déchetterie et que le brûlage à l'air libre est interdit.

Stationnement : une affaire de civisme

Stationner sur un trottoir est une chose interdite par l'article R417-11 du Code de la Route, sous peine de se transformer en infraction - car cela peut gêner la circulation des piétons et les contraindre à marcher sur la route, une action dangereuse pouvant provoquer de nombreux accidents.

Il existe toutefois des exceptions lorsque le maire... l'autorise par un arrêté municipal motivé eu égard

aux nécessités de la circulation avec signalisation adéquate aux emplacements autorisés (ex ; marquage spécial approuvant le stationnement à cheval du véhicule...) et réservé d'un passage suffisant aux piétons. Les sanctions encourues en cas de non-respect du Code de la Route vont d'une contravention de 2^{ème} classe à une contravention de 4^{ème} classe sans retrait de point, en fonction du type d'infraction : stationnement gênant, très gênant, dangereux ou abusif.

Véloroute du Plot au Collège

L'aménagement de la véloroute entre le giratoire de Longchamp et le collège du Parmelan – sous maîtrise d'ouvrage de Grand Annecy, financé par le Département – a débuté au mois de mai et se poursuivra jusqu'en fin d'année.

Ce projet ambitieux pour une connexion sûre et continue pour cyclistes et piétons offrira aux usagers un franchissement de l'autoroute par une passerelle dédiée dont la mise en place est prévue **durant la nuit du 30 septembre prochain.**



Enquête publique PLUi-HMB : avis favorable

L'enquête publique sur le PLUi-HMB du Grand Annecy s'est achevée le 27 juin dernier, comptabilisant 3 000 contributions venues enrichir le projet. La commission d'enquête a remis son rapport et émis un avis favorable. Sept réserves devront être prises en compte d'ici son approbation définitive au Conseil Communautaire du 18 décembre et son entrée en vigueur début 2026.

Comment retrouver sa contribution ?

Les contributions sont classées par entité territoriale dans les annexes 6. Il faut donc choisir le document correspondant à la commune concernée par la demande. Pour cela, il suffit de vous référer à la carte ci-contre ou à l'index des contributions (annexe 2).

Une fois le document ouvert, il est possible d'effectuer une recherche rapide, en cliquant sur la petite loupe en haut à gauche ou en utilisant le raccourci clavier Ctrl + F. Inscrivez ensuite un mot clé dans l'espace de recherche, par exemple votre nom ou votre numéro de contribution. Appuyez sur la touche « entrée » afin de retrouver votre contribution.

Glossaire. Bien comprendre le rapport de la commission

Le rapport utilise parfois des termes techniques. Voici quelques explications pour vous aider à mieux saisir les réponses de la commission d'enquête aux contributions.

- **MO** signifie Maître d'Ouvrage. Ici, il s'agit du Grand Annecy.
- **Accord MO** : signifie que la commission d'enquête partage la vision du Grand Annecy sur la suite à donner à la contribution. Il convient donc de se référer à sa réponse.
- **Désaccord MO** : signifie que la commission d'enquête ne partage pas la vision du Grand Annecy. Mais en définitive, la décision revient au Grand Annecy, sauf si la contribution est explicitement mentionnée dans les réserves émises par la commission.
- **A revisiter** : signifie que la réponse apportée à la contribution par le Grand Annecy ne convient pas à la commission d'enquête sur la forme ou sur le fond et que la demande doit être réétudiée.



Les demandes de modifications prises en compte seront consultables une fois le document voté par les élus en Conseil Communautaire en décembre 2025.

Le PLUi du Grand Annecy présenté en enquête publique

Dernière étape avant l'approbation du document, le projet de PLUi-Habitat Mobilités Bioclimatique du Grand Annecy a été soumis à une enquête publique du 19 mai au 27 juin 2025.

Les habitants et acteurs du territoire ont pu s'informer, consulter l'ensemble des documents composant

le PLUi-HMB et faire part de leurs avis, suggestions et observations.

Sept commissaires enquêteurs, 40 jours d'enquête

L'enquête publique est une procédure de consultation réglementaire, encadrée par le code de l'environnement, qui précède l'entrée en vigueur des documents d'urbanisme.

Elle se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête publique, entité indépendante nommée par le tribunal administratif.

Pendant 40 jours, citoyens, associations, entreprises, ont pu émettre leurs avis et remarques sur le dossier, soit par écrit, soit lors des permanences tenues par des commissaires enquêteurs. Une dernière étape clé après 4 années d'élaboration et de concertation.

Comment connaître les réponses apportées aux contributions ?

A la fin de l'enquête publique, la commission d'en-

quête remettra son rapport. Celui-ci rendra compte du déroulement de la procédure, examinera les observations et les propositions recueillies et rendra ses conclusions. Pour connaître l'issue apportée à votre contribution, il conviendra de se référer au rapport et aux conclusions de la commission d'enquête qui seront disponibles au plus tard fin août 2025.

Ces éléments seront consultables :

- Sur le site dédié au PLUi HMB : <https://www.grandannecy=plui.fr/>
- Sur la plateforme dédiée à l'enquête publique : <http://www.registre-dematerialise.fr/6225>
- En version papier dans l'ensemble des 34 communes du Grand Annecy et au siège du Grand Annecy

Quelle est la suite ?

Le projet de PLUi pourra alors être modifié pour tenir compte des avis et propositions du public en fonction des conclusions de la commission d'enquête.

Le document sera ensuite approuvé de façon définitive lors d'un vote du conseil communautaire en décembre 2025, pour une entrée en vigueur début 2026.

Mobilité

Transports en commun : une ligne Cruseilles-Groisy bientôt en expérimentation

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles souhaite tenter une expérimentation de ligne de transport en commun vers la gare de Groisy.

Dans le cadre de son plan de mobilité simplifié, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles souhaite tenter un nouveau service de transport collectif en direction de la gare de Groisy.

L'objectif est d'optimiser l'offre régionale et de mieux répondre aux besoins de son territoire. En effet, le bassin annécien concentre les emplois, les services et les loisirs. Connecter Cruseilles Dronières à la gare groisilienne permettrait de mieux desservir Annecy via le Léman Express, connecter le Campus de Groisy, la MFR de Cruseilles et les sites touristiques principaux, être complémentaire à la ligne 272 Express (P+R Fillière) et à la ligne 80 (Groisy-Annecy piscine patinoire via Charvonnex, Fillière et Pringy).

Un cadencement à l'heure, de 6h30 à 19h30 toute la semaine paraît l'option la plus efficace, pour un trajet estimé à 25 minutes.



Pour l'instant, il ne s'agit que d'un projet qui, s'il obtient le feu vert de la Région et des communes concernées, pourrait être testé fin 2025, début 2026.

Des départs et des arrivées

Au cours de l'année écoulée, plusieurs évolutions sont venues marquer la vie des services communaux. Entre départs à la retraite, nouvelles arrivées et réorganisations, les équipes se sont renouvelées et renforcées afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Voici un aperçu des changements intervenus dans les différents services.

Au service Comptabilité – Ressources Humaines, Clémence Paret a pris le relais d'Isabelle Petit, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre dernier, après de nombreuses années d'investissement et de professionnalisme.

Les Services Techniques se sont eux aussi renforcés : Benjamin Tesseyere et Benoît Lesage ont intégré le service Voirie – Bâtiment, Nicolas Golliet a rejoint l'équipe des Espaces Verts, et Michèle Rouilliet est également venue prêter main forte aux équipes.

Création du Service Vie Scolaire

Un tournant important a été la création du Service Vie Scolaire, qui regroupe désormais la Restauration Scolaire, les ATSEM, les AESH ainsi que le Service d'Accueil Périscolaire et Extrascolaire.

Géraldine Guillois en a pris la direction en juillet.

Côté ATSEM, Régine Klein et Stefania Abetel ont pris une disponibilité ; elles ont été remplacées par



Fabienne Loisel et Tania Girard, rejointes par Angélique Mermillod Blondin, venue renforcer l'équipe.

Du côté des AESH, Elise Roth et Emmanuel Baradel apportent désormais leur soutien à Amandine Panisset auprès des enfants.

Enfin, à l'occasion de la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2025, le Service d'Accueil Périscolaire et Extrascolaire, piloté par Géraldine Guillois, a vu son équipe s'agrandir avec l'arrivée de pas moins de 18 personnes.

Sous la responsabilité de Laurie Szemendera, de nombreux animateurs et animatrices ont rejoint la Commune : Alexandra Calvo, Sophie Charvanel, Sandrine Chupin, Joris Colpo, Marie Delporte, Christelle Durbet, Tristan Gomes, Maryse Grondin, Gabriel Marchal, Louane Morino, Allison Muller, Dylan Muller, Léonie Paccard, Marie-Jeanne Schorderet, Béatrice Humez, Léa Verney et Tiffany Convers.



GROISY

EN 12 CHIFFRES CLÉS

3 990

habitants en 2021

25 %

la part des moins de 18 ans (soit 982 jeunes) contre 21 % au niveau national

20 %

la part des plus de 60 ans (soit 805 seniors), contre 27 % à l'échelle nationale

11 %

la part des familles monoparentales parmi les familles en 2021, contre 17 % au niveau national

1 006

le nombre d'emplois dans la commune

30 min

le temps de trajet moyen domicile-travail, contre 25 minutes à l'échelle nationale

62

le nombre de personnes de plus de 80 ans vivant seules à domicile

+35 %

l'évolution du nombre de logements depuis 2010, soit 467 logements supplémentaires en 10 ans

310

le nombre de personnes installées dans la commune depuis moins d'un an

702

le nombre de familles avec enfants sur le territoire

56

le nombre de naissances en 2023, contre 50 par an en moyenne sur les 10 dernières années (entre 2014 et 2023)

-26 %

l'évolution de la part des actifs travaillant dans la commune où ils habitent, depuis 10 ans

Une affiche créée par Ithéa pour Groisy

Sources :
Insee 2021

INSEE Etat civil 2014-2023



EXPERTS DES POLITIQUES SOCIALES ET DONNÉES LOCALES

001258

Bibliothèque

Les nouveautés de la rentrée

La bibliothèque se modernise et se dote d'un portail lecteur et d'un nouveau logiciel.

Cela fait des années que l'équipe de la bibliothèque l'attendait, le budget d'acquisition étant important, il vient enfin d'arriver. Depuis début juin, la bibliothèque, avec l'aide de Savoie / Haute-Savoie Biblio, a pu acquérir un nouveau logiciel métier, "Sapientia" de la société Microbib. Ce logiciel garde des caractéristiques identiques au précédent, comme les prêts, les retours, la gestion des adhérents et des inscriptions, les réservations... mais aussi une aide bienvenue pour tout le côté administratif, dont les rapports annuels demandés par le Ministère de la Culture avec des statistiques en graphiques.

Malgré encore quelques points à améliorer dans la prise en main, l'équipe de la bibliothèque est ravie de ce nouveau logiciel qui lui facilite grandement la tâche par exemple dans l'enregistrement des ouvrages avec des notices de la Bibliothèque Nationale de France, l'édition des étiquettes cote pour les livres, la mise à jour des anciennes notices, recherche documentaire simple, multi-critères et multi-champs.

En plus de ce nouveau logiciel, la bibliothèque s'est dotée d'un portail lecteur, qui va vous permettre de voir les nouveautés, d'avoir accès à votre compte



pour savoir ce que vous avez emprunter et quand le rendre, faire des suggestions d'achat, de réserver des documents sur place ou en cours d'emprunt et pleins d'autres choses.

Alors connectez-vous sur
<https://bibliotheque-groisy.fr/>

 GroisyBiblio

 livr_et_vous_bibliogroisy

Quelques nouveautés à retrouver à la bibliothèque



La chance de sa vie,
Sophie ASTRABIE
Roman adulte



Toutes ses fautes,
Andrea MARA
Roman policier adulte



Le journal de Samuel,
Emilie TRONCHE
BD ado

Lionne, Lézarde, blairelle : l'imagier des femelles,
Emilie SANDOVAL
Album



La Montagne pirate,
Davide LONGO /
Fausto GILBERTI
Roman jeunesse

La Cantoche T02 : les goûts et les couleurs,
NOB
BD jeunesse



Tennis de table dès le plus jeune âge !



Vous cherchez une activité ludique, éducative, dynamique et qui développe la motricité de votre enfant de 4 à 7 ans ? Bonne nouvelle : notre club lance un tout nouveau créneau dédié au Baby Ping !

et filles, curieux de découvrir un sport convivial et formateur.

Les avantages :

- Développement de la motricité fine et globale
- Travail de l'équilibre, des réflexes et de la coordination
- Apprentissage de la concentration et du respect des règles
- Socialisation et esprit d'équipe dans un cadre bienveillant
- Jeux ludiques basés sur l'imaginaire des enfants

Inscriptions ouvertes !

Les places sont limitées pour garantir un encadrement de qualité.

Infos et inscriptions auprès de :

Benoit De Ventura

Mail : fillierett@gmail.com

Web : www.fillierett.fr

Faites découvrir le tennis de table à votre enfant dans une ambiance ludique et sécurisée !

Qu'es-ce que le Baby Ping ?

Le Baby Ping, c'est une initiation douce et progressive au tennis de table, spécialement pensée pour les plus jeunes.

Grâce à un matériel adapté (balles en mousse, raquettes légères, jeux basés sur l'imaginaire) et à des séances encadrées par un éducateur qualifié, votre enfant développe sa coordination, sa concentration, et découvre le plaisir du sport en s'amusant.

Horaire :

- Tous les mercredis après-midi
- De 17h00 à 18h00
- Au gymnase du Parmelan, route de Lécy, 74570 Groisy

Pour qui ?

Les enfants de **4 à 7 ans**, débutants ou non, garçons

Signature d'une convention entre le collège et le rugby club !

Lundi 17 juin au complexe du Parmelan, la 2^{ème} édition du tournoi de rugby a vu 450 élèves de 6^{ème} et 5^{ème} fouler le terrain dans une bonne ambiance festive et conviviale sous un soleil radieux.

A cette occasion, une convention « Classe à horaires aménagés Rugby » a été signée, en présence de Christophe Sibille 1^{er} Adjoint en charge des associations, Éric Trupin Principal du collège du Parmelan, Gilles Roche président du RCF et Pierre Portier président du comité Départemental de Haute-Savoie.



Hommage pour Martine Everaere, enseignante du collège du Parmelan

Un moment fort a eu lieu, lors de la cérémonie de remise de diplôme aux jeunes porte-drapeaux. Martine Everaere professeure d'histoire a reçu une distinction spéciale de l'UNC pour son engagement depuis plus de 15 ans dans l'éducation au devoir de mémoire.

Gérard Grand Jacquot président de l'UNC Groisy lui a rendu un vibrant hommage « *Lorsque j'ai pris la présidence de l'UNC à Groisy, je suis devenu maître des Cérémonies. Très vite j'ai bénéficié de ton charisme. Tu as été une pionnière dans l'exercice du devoir de mémoire en le transmettant à tes jeunes élèves. Mais pas seulement ! Au fil des années, tu as su les impliquer dans le Concours National de la Résistance et de la Déportation où ils ont obtenu de nombreuses récompenses méritées.* »

Il est vrai que chaque année, Martine fait participer deux classes de 3^{ème} à la formation de jeunes porte-drapeaux créée il y a 4 ans par l'éducation nationale.

Très émue Martine a remercié



les élus et membres de l'UNC présents : « *Ils se sont investis avec beaucoup de bienveillance auprès de nos élèves, leur transmettant de belles valeurs d'engagement et les*

encadrant lors des cérémonies » a conclu l'enseignante qui a achevé sa carrière professionnelle en juin. Bonne retraite Martine et merci pour tout !

Plusieurs élèves du collège du Parmelan honorés pour leur engagement mémoriel !

Le lundi 17 juin, une cérémonie a été organisée au collège du Parmelan, mettant en avant la reconnaissance et la transmission.

Jean-Pierre Ducimetière, Président Départemental de l'Union Nationale des Combattants (UNC) a organisé une remise de diplômes à 28 élèves ayant participé à la formation des jeunes Porte-Drapeaux et à trois cérémonies commémoratives.

Chaque élève a été diplômé en tant que jeune porte-drapeau, ce qui témoigne de leur dévouement envers le devoir de mémoire.

Trois anciens élèves ont également été honorés par un diplôme d'honneur pour avoir participé aux cérémonies patriotiques pendant trois ans.





Anaïs DURET
Présidente

Le Comité de Jumelage en action !



Le samedi 21 juin dernier, le comité de jumelage Groisy – Antigny, en partenariat avec la mairie, a eu le plaisir de participer activement à l'organisation de la Fête de la Musique.

"Nous avons assuré la gestion de la buvette et de la petite restauration, permettant ainsi à chacun de profiter pleinement de la soirée. La météo était au rendez-vous : un ciel dégagé et des températures idéales qui ont favorisé la convivialité et l'ambiance festive. Plusieurs groupes de qualité se sont succédé sur scène, offrant au public un beau moment de découverte musicale. Les festivités se sont prolongées jusqu'à tard dans la soirée, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette soirée, ainsi qu'à celles et ceux qui sont venus partager ce moment de vie et de convivialité au cœur de notre commune."

" Notre association se veut vivante, conviviale et familiale. Chacun y a sa place, petits et grands, jeunes et moins jeunes, familles ou curieux de passage. Au-delà des événements, c'est toujours un plaisir de se retrouver et d'ac-

cueillir de nouvelles personnes qui souhaitent partager un peu de leur temps et de leur énergie avec nous.

Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos prochaines manifestations ... et pourquoi pas à nous rejoindre dans cette belle aventure ! "

Pour nous contacter :

Jumelage.groisy@gmail.com

f Jumelage Groisy - Antigny

Nos prochains rendez-vous

L'automne sera riche en événements, et notre association sera de nouveau présente pour partager des moments chaleureux avec vous :

- **Samedi 4 octobre** : participation au festival de magie et arts visuels, organisée par la commission Vie associative de la mairie, avec notre buvette et petite restauration.

- **Dimanche 5 octobre** : présence de notre association à Groisy en Rose, dans le cadre des manifestations d'Octobre Rose, avec là encore buvette et restauration au programme.

Et, un peu plus loin dans le calendrier

- **Marché de Noël « Un Noël à Groisy »** : fidèle à la tradition, nous tiendrons notre stand de dégustation et de vente d'huîtres, à savourer sur place ou à emporter. Une valeur sûre, grâce à notre partenariat de confiance avec un ostréiculteur de qualité. Ce sera également l'occasion de partager un verre, de se rencontrer et de profiter de l'ambiance féérique des fêtes de fin d'année.

Groisy en Fête : chaud bouillant malgré la canicule !

Malgré une chaleur accablante en ce samedi 28 juin, Groisy en Fête, organisé par la commission Vie associative, a tenu toutes ses promesses et su rassembler petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.

Si le début d'après-midi a démarré timidement en raison de la canicule, l'ambiance a commencé à monter dès 17h30, avec le succès croissant des animations gratuites et du marché des créateurs.

Les démonstrations spectaculaires de la Confrérie de l'Épée Ardente ont captivé un public nombreux, confortablement installé à l'ombre, à l'abri de la chaleur écrasante. L'ambiance est montée d'un cran à l'heure de l'apéritif, portée par l'énergie communicative du groupe Les 2 Doigts dans la Prise, qui a su enflammer le public dès les premières notes.

Le repas du soir fut un véritable tour du monde culinaire grâce à des Food trucks de grande qualité, qui ont régalé les papilles de tous. Mention spéciale au stand de glaces de Karine, pris d'assaut toute la soirée, et à la buvette tenue par les Groisy Loups, sans oublier les crêpes de Fanfan, victimes de leur succès, qui ont terminé en rupture de stock !

Le point d'orgue de cette journée familiale fut le concert de DJ Matafan, qui a rassemblé une foule enthousiaste, chantant et dansant jusque tard dans la soirée.

En résumé : une fête réussie, conviviale et populaire, qui a su braver la chaleur pour offrir un moment inoubliable à Groisy. Rendez-vous l'année prochaine !



VIE LOCALE



Yann Baudot ouvre une nouvelle boulangerie face à la gare

Yann Baudot vient d'ouvrir une nouvelle boulangerie en face de la gare. Rencontre avec un artisan passionné.

Pouvez-vous nous dire en quelques mots, quel a été votre parcours avant d'arriver à Groisy ?

Après avoir obtenu un CAP pâtissier, chocolatier, confiseur, glacier (au Fontanil, à Chambéry), puis un CAP chocolatier-confiseur à Groisy, j'ai commencé à travailler, à la fin des années 1990, dans un restaurant gastronomique chambérien. Puis je suis resté trois ans chez un meilleur ouvrier de France en pâtisserie-chocolaterie. Les sept années qui ont suivi, j'ai enchaîné les saisons chez des artisans boulangers : aux Arcs, à La Plagne, à Val d'Isère, à Sanary-sur-Mer, dans le Pays Basque et même aux Caraïbes. Enfin, il y a plus de trois ans, j'ai fait le choix de m'installer à mon compte à Charvonnex, en boulangerie.



Pourquoi avez-vous fermé cet établissement ?

J'ai arrêté en avril 2024 car le fonds de commerce n'était pas viable, je ne l'ai donc pas racheté. Depuis, j'étais à la recherche d'une autre opportunité.

Et vous l'avez trouvée à Groisy. Présentez-nous votre nouvelle boulangerie-pâtisserie.

Je l'ai créée dans un ancien restaurant et nous disposons d'une surface de 215 m² sans compter la terrasse. Nous proposons différentes sortes de pains, des viennoiseries, des pâtisseries, du snacking et faisons également salon de thé. Notre grande terrasse peut accueillir au moins 40 convives qui bénéficient d'une vue panoramique sur les montagnes.

Quel est votre credo en matière de fabrication ?

Nous sommes très à cheval sur la qualité des produits que nous proposons. Tous nos pains sont fabriqués avec notre levain, certains avec des farines bio. J'aime quand tout est parfait et je suis très rigoureux : si un produit ne me plaît pas, je ne le vends pas !

Combien de personnes composent votre équipe ?

Nous sommes quatre en fabrication (deux boulangers, un pâtissier et moi-même) et quatre à la vente. Je cherche d'ailleurs encore une personne à mi-temps, de 10 h 30 à 14 h, pour le magasin...

Quels sont vos jours d'ouverture ?

Nous sommes ouverts du mardi au dimanche midi.

Pour ne rien manquer de l'actualité, des événements ou des infos pratiques, restez connectés



www.groisy.fr

Infos pratiques, démarches en ligne, vie municipale...

Le site centralise tout ce qu'il faut savoir.



@groisy

Suivez-nous pour des actus en temps réel, des photos, des rappels d'événements et des alertes importantes.

CityAll : "Groisy"



Téléchargez l'appli CityAll et recevez directement sur votre téléphone les infos urgentes ou utiles de la commune.

Au fil de l'actualité...



Samedi 31 mai : Journée festive du HBC



Dimanche 1^{er} juin : Vide grenier de l'APE



Mardi 3 juin : Casse-croûte après concours interne de la Groisilienne



Vendredi 13 juin : Critérium du Dauphiné



Vendredi 13 juin : Audition de l'école de musique



Vendredi 13 juin : AG du HBCF



Samedi 14 juin : Portes ouvertes des Pompiers



Samedi 14 juin : Soirée démonstration du Goshindo

Dimanche 15 juin : Tournoi du FC la Fillière



Lundi 16 juin : Journée rugby au Collège

Lundi 16 juin : Signature de la convention RCF/Collège





Samedi 21 juin : Fête de la musique



Mercredi 25 juin : Repas du club de l'Harmonie



Mercredi 27 juin : Remise de cadeaux aux CM2



Samedi 28 juin : Fête du RCF



Samedi 28 Juin : Groisy en fête



Dimanche 29 juin : Journée Sponsor du FC Filière



Dimanche 13 juillet : Jeux inter village de l'AFR



Dimanche 13 juillet : Feux et bal



Lundi 14 juillet : Inauguration de la rue Élie Muffat



Dimanche 20 juillet : Monster Truck



Jeudi 28 août : Réunion des associations



Samedi 6 septembre : Forum des associations



Samedi 13 septembre : 2^{ème} festival des jeux vidéo

2^{ème} festival de Magie & Arts visuels

Le comité de Jumelage Groisy/Antigny en partenariat avec la commission « Vie associative animations » vous proposent le 2^{ème} festival de Magie et Arts visuels de Groisy le 4 octobre, à 20h !

Après une première édition qui a eu un énorme succès, celle du 4 octobre sera également un grand moment avec un plateau dynamique et varié ! La soirée sera présentée par le talentueux Philippe PARENT.

Nous aurons l'honneur d'accueillir entre autres le plus beau numéro de hula hoop du monde présenté par la sublime artiste Belge, Alexandra MALTER.

En exclusivité un numéro d'évasion unique en Europe présenté par Dorian MAKNAMARA.

Le talentueux Jérôme Helfenstein vous présentera le plus beau numéro d'ombres chinoises d'Europe.

Durant toute cette soirée, numéros de colombes, manipulations, grandes illusions, mentalisme, ombres chinoises et numéros d'évasion se succéderont pendant deux heures : ce spectacle s'annonce haut en couleur !



- La buvette et petite restauration sera assurée par le Comité de Jumelage.
- Ouverture des portes : 18h30
- Début du spectacle : 20h
- Un entracte est prévu

Billetterie en ligne :

[assohttps://www.helloasso.com/associations/cjga/evenements/2eme-festival-de-magie-et-arts-visuels](https://www.helloasso.com/associations/cjga/evenements/2eme-festival-de-magie-et-arts-visuels)

Renseignements : mairie de Groisy

Tél. 04 50 68 00 01 ou Tél. 07 77 00 76 42

Rendez-vous au Salon des Arts & Talents, les 8 et 9 novembre

Le Salon des Arts & Talents revient pour une nouvelle édition haute en créativité !

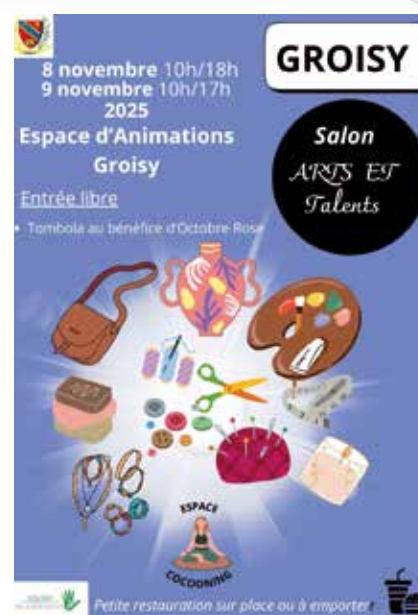
Venez découvrir les univers variés et inspirants de créateurs locaux : Bijoux , carterie, maroquinerie, sculpture et bien d'autres styles encore ! Profitez d'un espace cocooning pour vous détendre entre deux découvertes. Restauration et buvette sur place ou à emporter.

Tombola avec de nombreux lots offerts par les exposants !

Un week-end convivial et chaleureux placé sous le signe de l'artisanat, de l'échange et de la passion.

Venez nombreux soutenir les talents de notre région !

Espace Animations – Groisy
Samedi : 10h–18h Dimanche : 10h–17h
Entrée libre



AGENDA



Samedi 18 octobre :
À 11h, à la bibliothèque, cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours photos. Les lauréats seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie conviviale, suivie d'un vin d'honneur

partagé avec le public. Un moment chaleureux pour féliciter les gagnants, découvrir leurs réalisations et échanger autour d'un verre.

Samedi 27 et dimanche 28 septembre :
Festival de yoga



Samedi 4 octobre : 2^{ème} festival de magie & Arts Visuels

Dimanche 5 octobre :
Groisy en Rose



Dimanche 12 octobre :
Choucroute de l'association paroissiale

Samedi 25 octobre : Soirée filet de perches du FC La Fillière



Dimanche 2 novembre :
Loto d'Heureux Ensemble



Samedi 8 et dimanche 9 novembre : Salon des Arts & Talents

Dimanche 16 novembre :
Thé dansant de l'UNC Alpes



Samedi 22 novembre :
Groisy en jeux

Samedi 29 novembre :
Soirée du RCF



Samedi 6 décembre :
Concert de l'AMG

Du jeudi 18 au samedi 20 décembre :
Marché de Noël de l'AFR



Vendredi 9 Janvier :
Cérémonie des vœux



Ancien bureau de poste : lancement d'un appel à projets



La commune de Groisy ouvre un appel à projets pour la réaffectation de l'ancien local de La Poste, inoccupé depuis le départ du service.

Situé à Boisy-Lachat, ce local représente une opportunité pour accueillir une nouvelle activité au service des habitants.

Associations, entrepreneurs, collectifs et acteurs locaux sont invités à proposer des projets économiques, sociaux, culturels ou de services, contribuant au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Les modalités précises de candidature seront communiquées début novembre 2025.

Etat-Civil du 1^{er} mai au 31 août 2025

Naissances

5 mai,
Charlotte MOENAERT

8 mai,
Louis POUX-BERTHE

12 mai,
Maddie KHYN

2 juillet,
Nell DUBOURG

11 juillet,
Camille JEU QUIBLIER

17 juillet,
Élise SAVERET

21 juillet,
**Ohana CHAMOT
SAHAJDAK**

26 juillet,
**Eva BONFORT
GODDET**

11 août,
Maël SANZ
26 août,
Simone CAGNON

Mariages

Mariage hors commune

21 juin à Signes (Var),
**Marie-Lucie
DUVERNAY et Arnaud
KETTERER**

Mariages à Groisy

10 mai,
**Mathilde BARRAL et
Thibault DURET**

31 mai,
**Céline BOCQUET et
David PAULOU**

14 juin,
**Marie DEROSSE et
Pauline ROCHE**

21 juin,
**Marie PEPIOT et
Guillaume NACHON**

5 juillet,
**Élodie PASTOR-
BOURGUIGNON et
Jimmy VERDONCK**

12 juillet,
**Emilie COTTET et
Jonathan PADIERNA**

2 août,
**Lucie PERRILLAT et
Jonathan RAPHIN**

Décès

2 mai,
Pierrick GUILLARD,
58 ans

13 juin, **Bruno
BOTALLA GAMBETTA,**
83 ans

2 juillet, **Guy DEMOLIS,**
67 ans

22 juillet, **Yvette
EMINET, née
SONNERAT, 94 ans**



Mairie de Groisy
312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy
Tel : 04 50 68 00 01
Site : www.groisy.fr



LE GROISILien / Septembre 2025

Le Groisilien est une publication de la commune de Groisy - **N°52 - Septembre 2025** - Directeur de publication : Henri Chaumontet - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Myriam et Christophe Sibille, Serge Bocquet, Fcom, associations communales et intercommunales, Usse&Bornes - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.